

SITE PROPRE POUR TRANSPORTS EN COMMUN MASSY – LES ULIS RING DES ULIS

Objectif du projet

Le réaménagement du Ring des Ulis constitue un préalable à la création d'une liaison performante en transport en commun entre Massy et Les Ulis. Ses objectifs immédiats sont les suivants :

- améliorer la sécurité sur les points d'échange entre toutes les voies composant les diffuseurs des Ulis et de Mondétour,
- fluidifier les échanges entre la RN 118 et la voirie locale,
- améliorer la desserte du parc d'activités de Courtaboeuf.



Descriptif du projet



Les bretelles d'accès intérieures à l'anneau seront démolies, supprimant les échanges directs avec la RN 118. Un échangeur « à lunettes » permettant tous les mouvements sera aménagé au sud du Ring (entre le Ring et l'A 10).

La réalisation de cet échangeur nécessite la création d'un nouvel ouvrage au dessus de RN 118. Le Ring sera conservé pour permettre l'écoulement du trafic local supporté par la RD 446 nord et sud, la RD 35 et la RD 118 et pour assurer une continuité de liaison SPTC entre la RD 118 est et la RD 35 ouest. Au niveau de l'échangeur de Mondétour, il est prévu de réutiliser l'ouvrage existant en franchissement de la RN 118 et d'aménager en giratoire les carrefours actuels de part et d'autre de la RN 118.

Le réaménagement du Ring des Ulis est estimé à 31 M€ HT, auquel s'ajoutent entre 5,85M€ pour la réalisation de la voie bus sur la RN118 entre les Ulis et Massy.

La DUP a été prononcée le 10 mai 2008, après une enquête qui a porté conjointement sur le parcellaire. L'Etat reste entité expropriante pour les terrains nécessaires à la réalisation du projet. Les services de l'Etat ont demandé la prorogation de la DUP.

Le Département est chargé des études de maîtrise d'œuvre, le marché correspondant a été notifié le 3 juillet 2012 et la mission est en cours (avant-projet).